

CANALBOX
VIVEZ L'INTERNET ILLIMITÉ

FIBREZ SANS FRAIS

EN AVRIL L'INSTALLATION ET LA BOX FIBRE SONT A 0 FCFA

8866 www.canalbox.tg

Coût de l'essai : 30 FCFA. *Tous conditions d'éligibilité et de paiement du premier forfait mensuel.



Site web: www.ecoetfinances.com

Prix: 300F cfa

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

Bénin/ Recouvrement de recettes fiscales

La DGI enregistre une progression de 18 % en 2023 P.6



RAPPORT DE LA BAD SUR LE CAPITAL EXIGIBLE

Un Garde-fou Financier



Page 4

SECTEUR DU NUMÉRIQUE

Vers une forte croissance du financement de la BOAD les prochaines années

Page 2

UEMAO

Page 3

Le taux d'inflation est ressorti à 2,3% en glissement annuel au quatrième trimestre 2023

Inflation



BRVM
BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
Afrique de l'Ouest

Voltic
ASSOIFFE DE VICTOIRE,
Buvez l'eau minérale naturelle VOLTIC!

CAF CÔTE D'IVOIRE

Si elle plus eau, elle Voltic

SAFER

Apprêter sa juste monnaie avant un poste de péage, c'est favoriser un franchissement fluide et rapide.

Secteur du numérique

Vers une forte croissance du financement de la BOAD les prochaines années

La Banque ouest africaine de développement (BOAD) a récemment pris part en qualité de partenaire institutionnel, au Cyber Africa Forum 2024, qui s'est tenu à Abidjan en Côte d'Ivoire. Il en ressort que le montant global de financements de la BOAD dans le secteur du numérique devrait connaître une forte croissance au cours des prochaines années.

Bernard AFAWOUBO

Placée sous le thème « Risques cybernétiques et intelligence artificielle (IA) : Quelles stratégies de défense face aux nouvelles menaces numériques ? », l'édition 2024 du Cyber Africa Forum, offre aux participants, l'opportunité de partager leurs expériences, en échangeant sur les défis majeurs de la cybersécurité et des solutions pour contrer les nouvelles menaces cybernétiques.

Le choix de ce thème pour l'édition 2024, est loin d'être fortuit puisqu'il témoigne de l'urgence de se réunir à nouveau dans un contexte de numérisation accélérée où des défis inédits en matière de cybersécurité et d'intelligence artificielle se présentent.

Pour Ibrahim Kalil Konaté, ministre ivoirien de la Transition numérique et de la Digitalisation, l'objectif de ce Forum est d'explorer toutes les problématiques cruciales liées à la cybersécurité, en rassemblant experts, universitaires, entreprises et gouvernements du monde entier. « Nous croyons qu'ensemble, par un dialogue éclairé et une vision d'avenir, nous tracerons la voie vers un cyberspace plus sûr et une intelligence artificielle digne de ce nom, au service de l'Humain



», a-t-il déclaré.

Le Cyber Africa Forum 2024 présente une analyse holistique des enjeux et des opportunités de l'Intelligence Artificielle (IA), misant sur le renforcement des partenariats public-privé, dans le domaine numérique, aussi bien à l'échelle régionale qu'internationale, consolidant, ainsi, la réponse collective aux défis numériques émergents.

Le Vice-président du pôle Finance et Investissement de la Banque ouest africaine de développement (BOAD), Moustapha BEN-BARKA, qui est à la tête de la délégation de l'institution financière à cette rencontre s'est intervenu sur les thématiques de la transition numérique et de la digitalisation, sans oublier les opportunités d'investissements dans le numérique.

« Notre participation au Cyber Africa Forum, illustre notre volonté de renforcer les investissements de notre institution en faveur du numérique, avec un accent particulier mis sur la cybersécurité. Le montant global des financements de la BOAD dans le secteur du numérique est passé de 15 000 M FCFA en 2022 à 40 000 M FCFA en 2023, et devrait connaître une forte croissance au cours des prochaines années » a déclaré Moustapha Ben-Barka, Vice-président du pôle Finance et Investissement de la Banque ouest africaine de développement (BOAD). Plusieurs points clés ont été abordé au cours de cette rencontre de deux jours notamment la sous-estimation des cyberattaques : l'ampleur réelle des cyberattaques en

Afrique est probablement plus grande qu'estimée. Avec le marché IT destiné à croître considérablement, la cybersécurité devient cruciale ; La nécessité d'une meilleure

et la mise en place d'un marché numérique commun, levier de croissance des économies de l'espace UEMOA, la Banque africaine de développement a défini une stratégie sectorielle d'intervention, portée par sa vision. Puisque l'économie numérique constitue l'un des cinq axes prioritaires du plan stratégique Djoliba 2021-2025 de la Banque ouest africaine de développement (BOAD). L'Institution commune de financement du développement de l'UEMOA accompagne les Etats et les opérateurs privés dans leurs projets d'aménagement numérique des territoires et le déploiement des infrastructures de services numériques.

La BOAD contribue ainsi à la transformation digitale des services aux citoyens, à travers la mise en place de plateformes de services numériques dans les secteurs prioritaires de la Santé, de l'Education, de l'Agriculture, la Finance et du Commerce. Plus encore, elle soutient le renforcement des capacités et des compétences numériques, qui visent l'éclosion de l'industrie numérique de la zone UEMOA.

Dans sa mise en œuvre, la stratégie de la BOAD accompagnera les projets des Etats et des opérateurs du secteur privé, par l'octroi de financements et par la mise en valeur d'initiatives émanant de partenaires comme la Commission de l'UEMOA, la KfW, l'OIF, SMART AFRICA, ou encore, le Ci20.

collaboration entre tous les acteurs du marché et le renforcement des cadres réglementaires : la Convention de Malabo et la Zlecaf sont essentielles pour renforcer la coopération en cybersécurité. L'établissement de hubs nationaux et continentaux est crucial pour adresser les défis technologiques ; Et le développement des talents en cybersécurité : face à une pénurie de talents, l'émergence d'initiatives de formation est vitale. Des institutions comme l'Esatic, Epitech, et l'I-CSSI jouent un rôle majeur dans la formation des compétences nécessaires. Pour contribuer au développement d'un secteur du numérique résilient, abordable, sûr et inclusif, favorisant l'intégration sous-régionale

superamco
Les courses faciles

ECO & FINANCES
Quotidien Economique du Togo - REC N° 0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières

Email: ecofinances.infos@gmail.com

REC N° 0643/01/08/2022/HAAC

Édité par l'Agence de Presse ECO & FINANCES

N° RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054

Site web: www.ecoetfinances.com

Adresse: rue de l'énergie Agbalepedogan
derrière l'école cour lumière

Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en Chef

Bernard D. AFAWOUBO
00228 90 90 49 83

Rédacteurs

Keziah KPATIDE
Patience SALLAH
Yves ATCHANOUVI
Kodji GATOR JOE

Direction Commerciale

00228 97 25 84 84

Graphiste

Stan AZIATO
91 77 02 74

Imprimerie

ECO & FINANCES
Tirage: 3000

UEMAO

Le taux d'inflation est ressorti à 2,3% en glissement annuel au quatrième trimestre 2023

Selon le rapport de sur la politique monétaire de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (BCEAO), récemment rendu public la progression du niveau général des prix dans l'UEMOA, comparativement à la même période de l'année précédente, est ressortie à 2,3% au quatrième trimestre 2023, après une réalisation de 2,9% un trimestre plus tôt.

Bernard AFAWOUBO

Constatée depuis le quatrième trimestre 2022, cette décélération est imputable à la composante « Produits alimentaires », qui a connu une progression de 1,9% au cours du trimestre sous revue, après une augmentation de 2,4% un trimestre plus tôt.

Selon la banque centrale, le reflux de l'inflation s'explique également par le ralentissement des prix des fonctions « Transport » et « Logement » de l'indice.

Concernant les « Produits alimentaires », la baisse des tensions sur les prix au cours du quatrième trimestre est en ligne avec la disponibilité des

produits céréaliers locaux issus de la campagne agricole 2023/2024, dont la production est ressortie en hausse de 2,8%, après une augmentation de 17% lors de la campagne précédente. Les prix des céréales se sont repliés de 1,4% au quatrième trimestre 2023, contre une baisse de 0,6% le trimestre précédent. Le ralentissement du rythme de progression des prix dans l'Union est également porté par le maintien de la tendance baissière, sur un an, des prix des produits alimentaires importés. Au cours du quatrième trimestre 2023, l'indice des prix en francs CFA de cette catégorie de produits importés a baissé de 14,7%, après un repli de 15,7% observé un trimestre plus tôt.

Quant aux produits de grande consommation, les baisses les plus prononcées ont été enregistrées au niveau du blé (-32,2%), du lait (-22,1%), et de l'huile (-21,7%). Les baisses des cours sur les marchés internationaux ont favorisé la décélération, en glissement annuel, des prix de certains produits alimentaires sur les marchés de l'Union, notamment les huiles végétales (-5,3% contre -0,2%) et le lait (+5,1% contre +5,8%). Par ailleurs, les prix des fonctions « Transport » et « Logement » ont poursuivi leur ralentissement avec des progressions respectives de 4,9% et 2,9% au quatrième trimestre 2023, contre 5,8% et 4,4% le trimestre précédent.

Inflation



Pour la composante « Transport », l'évolution enregistrée s'explique par la décélération observée au niveau des prix des carburants et lubrifiants (+3,8% contre +6,8%) ainsi que des tarifs des services de transport routier (+6,7% contre +8,5%). S'agissant de la fonction « Logement », la détente des prix est en lien avec la décélération du prix des combustibles solides (charbon de bois notamment) et du gaz, ainsi que le repli du prix des produits pour l'entretien du logement (-0,1% contre

+2,0%).

La diffusion de la hausse des prix dans les économies de l'UEMOA s'est réduite davantage sur la période. La proportion des produits ayant connu des hausses significatives (supérieures à 3,0%) est ressortie à 27,8% en décembre 2023 contre 30,2% en septembre 2023 et 38,1% en juin 2023, en raison principalement de la décélération des prix des produits alimentaires.

Infrastructures

Sheyi Emmanuel Adébayor annonce la construction de logements sociaux à Lavié

Reçu la semaine dernière par la première ministre Victoire Tomégah Dogbé, l'ancien capitaine des Éperviers du Togo, Sheyi Emmanuel Adebayor, a discuté d'un projet social d'envergure destiné aux jeunes togolais désireux de faire carrière dans le domaine de l'agro-industrie au Togo.

Anissatou AFFO
(Stagiaire)

Investit dans les projets sociaux depuis sa retraite, Sheyi Emmanuel Adebayor a annoncé récemment sur sa page Facebook, la construction en cours de logements sociaux à Lavié. Cette initiative a été le sujet principal lors de ses échanges avec Victoire Tomégah Dogbé, la Cheffe du gouvernement.

« Je suis ravie d'avoir eu une conversation de qualité avec Emmanuel Adebayor, au cours de laquelle il m'a parlé de la prépa-

ration de son jubilé et de ses projets. Nous sommes disponibles pour collaborer afin de garantir le succès de ces initiatives », a écrit Victoire Tomégah Dogbé sur son compte Twitter.

Bien que les détails du projet ne soient pas encore communiqués, l'international togolais Sheyi Emmanuel Adebayor assure que ces logements en construction à Lavié (un peu plus de 120 km au nord-ouest de Lomé) sont destinés aux étudiants qui se forment en agro-industrie dans la localité.



« Je suis heureux d'annoncer que le projet de logements étudiants à Lavié progresse rapidement. Ces nouvelles habitations, une fois terminées, offriront un environnement confortable et sécurisé aux futurs leaders de l'agro-industrie du Togo. Après tout, un bon cadre de vie est es-

sentiel pour cultiver des esprits brillants, n'est-ce pas ? Restez connectés pour d'autres mises à jour passionnantes ! », a indiqué l'icône du football togolais.

Ce projet de construction s'inscrit dans la continuité des actions de la Fondation SEA, fondée par l'icône du football togolais en

novembre 2022 à Lavié, dans la préfecture de Kloto (140 km de Lomé). Le projet initial visait à instaurer un incubateur dans le domaine de l'agrobusiness. Menée en partenariat avec le Programme des nations unies pour le développement (PNUD), la fondation a lancé la formation de plus de 1000 jeunes sur une période de 3 ans dans le domaine de l'agrobusiness.

Cette initiative a pour objectif principal la création d'emplois pour les jeunes togolais dans un secteur vital représentant plus de 40 % du PIB du pays. Le projet est décliné en trois volets notamment la formation, la création de groupes d'agripreneurs leaders et le soutien à la création d'entreprises agroalimentaires.

L'Information continue sur:
www.ecoetfinances.com

À vendre

A la Caisse

- Une villa sur 824 m2 avec piscine de 4 chambres salon moderne et une chambre ami avec une dépendance avec titre foncier
- Une villa sur 1280 m2 en

- angle de rue avec titre foncier de 5 chambres salon ; deux chambres amis et une grande salle
- Une villa sur 608 m2 avec titre foncier de 3 chambres salon en angle de rue.

A vendre

- Une villa R+2 très moderne de 5 chambres +2 salons ; 2

- cuisines ; 2 bars ; 2 dépendances ; une piscine et une pailote à Agoe assiyeye avec titre foncier ;
- Deux (02) lots collés à zanguera avant l'ancien péage en angle de rue avec un titre foncier global
- Dix (10) lots collés à zanguera avant l'ancien péage et à 30 m du goudron avec titre foncier.

Contact : (00 228) 90 05 05 08 ou le 99 06 96 71

Rapport de la BAD sur le Capital Exigible Un Garde-fou Financier

La Banque Africaine de Développement (BAD) a récemment dévoilé un rapport éclairant sur le capital exigible, mettant en lumière le cadre juridique, les processus et la gouvernance liés à cette notion cruciale.

Joël JAY

Le capital exigible représente la portion du capital de la BAD souscrite par les actionnaires mais non encore intégralement versée. Il constitue un engagement à mobiliser des fonds supplémentaires pour l'institution dans l'éventualité exceptionnelle où elle se trouverait dans l'incapacité d'honorer ses obligations en matière de dettes ou de ga-

ranties.

Ce rapport détaille les circonstances pouvant conduire à un appel de capital exigible, ainsi que les modalités de cet appel et la réaction attendue des actionnaires. Cette publication fait suite à une recommandation émanant du G20, à la suite d'une évaluation indépendante des cadres de fonds propres des banques multilatérales de développement. Son objectif est de

fournir aux agences de notation des informations cruciales pour évaluer la solidité du capital exigible.

Des rapports similaires ont été publiés par d'autres institutions financières multilatérales telles que la Banque Asiatique de Développement, la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement, la Banque Interaméricaine de Développement et la Banque Mondiale.

Le rapport de la BAD comprend également les résultats d'une simulation de crise inversée, évaluant la probabilité d'un appel effectif au capital exigible. Cette analyse



démontre que cette probabilité demeure extrêmement faible, en raison de la solide gestion des risques financiers et du capital de la BAD, ainsi que du soutien exceptionnel de ses actionnaires.

Bien que les procédures et les délais de réponse aux appels de capital exigible puissent varier d'un actionnaire à l'autre, les précisions fournies dans le rapport devraient

permettre une réponse efficace et coordonnée en cas de nécessité.

Ce rapport de la BAD réaffirme l'engagement de l'institution envers une gestion financière responsable et transparente, consolidant ainsi sa réputation en tant que pilier financier essentiel pour le développement durable en Afrique.

Renforcement de capacités des acteurs du BSG

Les recommandations de l'atelier à Kpalimé

Trois semaines d'intenses activités de Formation et Accompagnement technique des nouveaux ministères et institutions sur le marquage des dépenses.

Cet atelier organisé au profit de 10 Institutions et 17 ministères soit environ 51 personnes avait pour objectif général de renforcer les capacités des acteurs (nouveaux départements ministériels et institutions) sur le marquage et l'élaboration du Document de la Budgétisation Sensible au Genre (DBSG). Il s'agira spécifiquement de :

- renforcer les capacités des différents acteurs des départements ministériels et institutions en matière de la Budgétisation Sensible au Genre (BSG) ;
- faire le marquage des dépenses genre ;
- identifier les préalables nécessaires à l'élaboration du document budgétaire sensible au genre (DBSG) ;
- assurer l'analyse sexe désagrégée du personnel et des bénéficiaires ;
- élaborer le premier draft du Document sur la Budgétisation Sensible au Genre (DBSG 2025) des nouveaux

ministères et institutions.

Il est important de rappeler que la Budgétisation Sensible au Genre (BSG) est une approche qui vise à réduire les inégalités de genre dans les processus de planification, de programmation et de budgétisation pour plus d'impact et d'efficacité du budget. En effet, les appuis de plusieurs partenaires au développement dont le FMI aux initiatives de la Budgétisation Sensible au Genre (BSG) dans de nombreux pays ont démontré que cette approche peut permettre aux gouvernements de mieux adapter les objectifs de la politique en faveur de l'égalité par une meilleure allocation des ressources budgétaires dédiées.

Notre pays le Togo s'est engagé depuis 2021 dans l'opérationnalisation de la Budgétisation Sensible au Genre (BSG), suite au renforcement de plusieurs réformes légales et politiques lancées dès 2010 avec la SCAPE. Avant ces réformes, l'État togolais a souscrit à des



engagements internationaux et entrepris des actions nationales dont la création, par décret n°2008-094/PMRT du 13 juin 2008 des cellules focales genre au sein de tous les départements ministériels. La feuille de route (FDR) 2020-2025, référentiel national de développement des résultats de la SCAPE, accorde également une place importante à la question du genre à travers son axe stratégique 1, intitulé : « renforcer l'inclusion et l'harmonie sociales et garantir la paix ».

Arrivés au terme de trois (03) semaines d'intenses activités consacrées à la formation et à l'élaboration du document budgétaire sensible au genre (DBSG) pour l'année 2025, il en ressort les recommandations que voici formulées par les par-

participants :

- veiller à la formalisation et à l'opérationnalisation des cellules focales genre dans tous les Institutions et ministères ;
- faire le suivi de la mise en œuvre des activités genre prévues dans le Document sur la Budgétisation Sensible au Genre (DBSG) ;
- procéder à la revue qualité du budget programme en reformulant les programmes/actions/projets/activités pour intégrer la dimension genre ;
- renforcer davantage les capacités des acteurs chargés de l'élaboration du DBSG ; impliquer obligatoirement les points focaux genre dans tout le processus budgétaire.

Tout comme lors de l'ouverture des travaux du 25 mars

au 13 avril dernier le Directeur Adjoint des finances Monsieur APEZOUKE Assou représentant monsieur le Directeur General du Budget et des Finances (DGBF) a exprimé ses sincères et chaleureuses félicitations ainsi que ses remerciements aux participants pour le travail abattu. Il a rappelé que la pertinence des éléments d'information apportés par les différents services techniques à l'élaboration du premier draft du document augure d'une grande qualité dont il faut s'en féliciter, une grande qualité car bien entendu ce document fera partie dit-il désormais des documents de référence, après son actualisation et sa finalisation lorsqu'on le mettra à la disposition des plus hautes autorités de notre pays le Togo. Des plus hautes autorités dont la volonté manifeste reste la concrétisation de la mise en œuvre de la politique nationale de l'équité et l'égalité de genre (PNEEG) qui constitue un pilier important de la feuille de route gouvernementale (FRG) Togo 2020-2025.



Assistance Routière

Pour toute assistance routière
vous pouvez maintenant
nous contacter sur notre numéro vert

N° Vert 80807070



L'union pour l'efficacité

BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

mardi 16 avril 2024

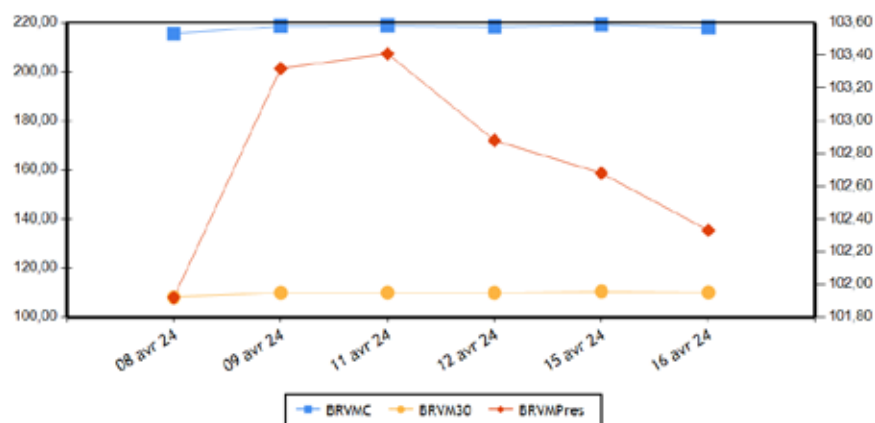
N° 73

BRVM COMPOSITE	218,03
Variation Jour	-0,51 %
Variation annuelle	1,81 %

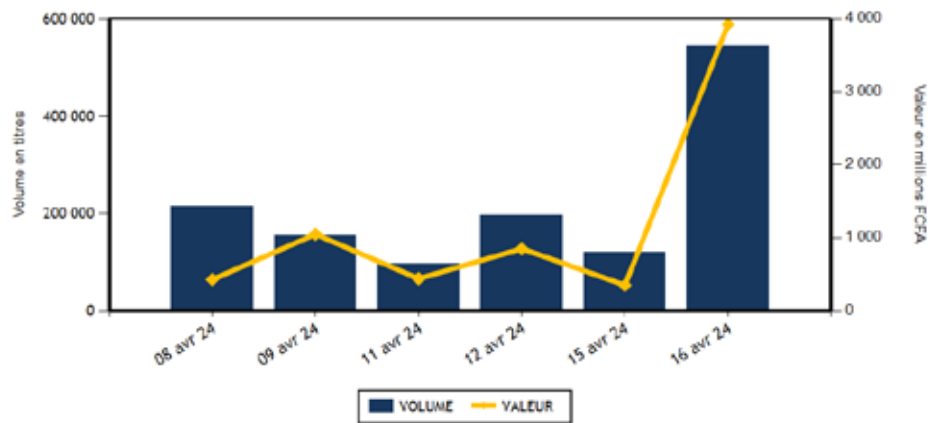
BRVM 30	110,04
Variation Jour	-0,37 %
Variation annuelle	2,03 %

BRVM PRESTIGE	102,33
Variation Jour	-0,34 %
Variation annuelle	0,85 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	8 111 096 021 566	-0,51 %
Volume échangé (Actions & Droits)	144 093	25,42 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	283 894 234	-3,51 %
Nombre de titres transigés	42	7,69 %
Nombre de titres en hausse	7	-22,22 %
Nombre de titres en baisse	18	5,88 %
Nombre de titres inchangés	17	30,77 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 351 141 916 695	1,02 %
Volume échangé	400 557	6 834,85 %
Valeur transigée (FCFA)	3 637 567 702	6 457,34 %
Nombre de titres transigés	16	166,67 %
Nombre de titres en hausse	2	-33,33 %
Nombre de titres en baisse	3	50,00 %
Nombre de titres inchangés	11	1 000,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
NEI-CEDA CI (NEIC)	660	2,33 %	-8,97 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	780	1,96 %	-1,27 %
BANK OF AFRICA BN (BOAB)	7 100	1,43 %	11,64 %
SMB CI (SMBC)	11 150	0,45 %	5,89 %
ECOBANK COTE D'IVOIRE (ECOC)	6 825	0,37 %	0,37 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SITAB CI (STBC)	6 290	-7,50 %	5,80 %
SAPH CI (SPHC)	2 020	-7,34 %	-14,04 %
SUCRIVOIRE (SCRC)	440	-4,35 %	-7,37 %
NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE (NSBC)	5 500	-3,08 %	-8,33 %
SAFCA CI (SAFC)	1 200	-2,44 %	-7,34 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	102,33	-0,34 %	0,85 %	28 598	76 364 890	6,92
BRVM-PRINCIPAL	36	104,49	-0,77 %	0,51 %	115 495	207 529 344	12,20

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	101,17	-1,55 %	0,14 %	7 880	31 303 650	39,36
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	543,36	-0,64 %	2,24 %	20 805	66 516 325	8,21
BRVM - FINANCES	15	88,11	-0,02 %	1,96 %	92 327	139 553 409	5,97
BRVM - TRANSPORT	2	398,98	0,00 %	20,55 %	2 742	4 403 135	8,86
BRVM - AGRICULTURE	5	165,68	-1,74 %	2,55 %	17 278	37 974 575	8,56
BRVM - DISTRIBUTION	7	316,39	-0,52 %	-3,60 %	2 913	4 038 870	11,17
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	913,07	0,00 %	-17,78 %	148	104 270	-

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	9,75
Taux de rendement moyen du marché	8,34
Taux de rentabilité moyen du marché	9,00
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	141
Volume moyen annuel par séance	329 721,00
Valeur moyenne annuelle par séance	927 673 360,67

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	15,16
Ratio moyen de satisfaction	33,18
Ratio moyen de tendance	218,96
Ratio moyen de couverture	45,67
Taux de rotation moyen du marché	0,01
Prime de risque du marché	4,50
Nombre de SGI participantes	28

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)
 Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottant)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
 Fax : +225 20 32 66 84
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org



Bénin/ Recouvrement de recettes fiscales

La DGI enregistre une progression de 18 % en 2023

Au titre de l'année 2023, la direction générale des Impôts (DGI) a recouvré des recettes fiscales brutes évaluées à 994 081,2 millions de FCFA soit une progression de 18,3 % en glissement annuelle.

Sur une prévision annuelle de 874 900, 0 millions de FCFA, l'Administration des Impôts a recouvré, au 31 décembre 2023, des produits de recettes fiscales brutes s'établissant à 994 081, 2 millions de

FCFA. « Le niveau de progression des produits de recettes de la Direction générale des Impôts au 31 décembre 2023 par rapport à la même période de l'année 2022 est de 154 068,4 millions de FCFA », renseigne

le rapport d'exécution au 31 décembre du budget de l'Etat, gestion 2023.

La performance de l'année 2023 de cette régie financière de l'Etat est imputable à « la maturité des réformes liées à la digitalisation, la levée des mesures exceptionnelles de soutien à la consommation de certains produits (huile végétale et farine de blé...) prises en juin 2022, le

relèvement des taux de prélèvement sur la rémunération due aux prestataires non-résidents ». Sans oublier la bonne tenue des impôts sur les revenus non salariaux, des taxes sur les biens et services et des impôts sur les revenus salariaux en lien avec les réformes mises en œuvre, le recouvrement d'importants arriérés d'impôts et la volonté de l'administration fiscale de

maintenir la dynamique de mobilisation des recettes amorcée depuis le début de l'année. Les régies financières de l'Etat (Impôts, douane et trésor) contribuent à plus de 95% des recettes budgétaires mobilisées (1 969 588,6 millions de FCFA) à fin décembre 2023.

www.24haubenin.bj

Maroc

648 M€ seront engagés pour l'économie circulaire des déchets dans six villes

Malgré les investissements et les efforts consentis ces dernières années par le gouvernement du Maroc, la gestion des déchets solides demeure un défi dans le royaume chérifien. La nouvelle feuille de route du ministère marocain de la Transition énergétique et du Développement durable pour une transition vers une économie circulaire d'ici à 2030 prévoit la réalisation de plusieurs projets dans six villes, avec un investissement de 7 milliards de dirhams marocains, près de 648 millions d'euros.

Faire du Maroc une référence en matière de propreté. Tel est l'objectif du gouvernement du Maroc qui mise sur l'économie circulaire des déchets solides. Il vient d'ailleurs de présenter, à travers le ministère marocain de la Transition énergétique et du Développement durable, sa vision pour une transition vers une économie circulaire d'ici à 2030 dans le royaume chérifien, évaluée à 7 milliards de dirhams marocains, près de 648 millions d'euros. Cette vision est centrée sur la réa-

lisation de plusieurs projets circulaires dans les villes de Rabat, Casablanca, Tanger, Fès, Marrakech et Agadir, qui sont également les six villes hôtes de la Coupe du Monde 2030, qui se déroulera au même moment au Maroc, en Espagne et au Portugal.

Ces projets consisteront en des opérations de collecte sélective des déchets, la construction d'usines de recyclage et de valorisation des déchets dans les six villes identifiées, des campagnes de sensibilisation des Marocains aux éco-gestes comme le tri

sélectif ou encore la valorisation des déchets, notamment en compost, limitant les déchets à la source, et dans une mesure plus large la pollution.

La production du biocarburant à partir des déchets

Pour une transition vers une économie circulaire d'ici à 2030 au Maroc, le ministère marocain de la Transition numérique et du Développement durable avec à sa tête Leila Benali, envisage également de lancer un programme de valorisation des déchets ménagers et assimilés en

RDF (Refuse Derived Fuel). L'objectif est de produire 680 000 tonnes de biocarburants pour les cimentiers, une alternative aux combustibles fossiles qui sont émetteurs de dioxyde de carbone (CO2).

Le ministère marocain de la Transition énergétique et du Développement durable allouera un financement additionnel de 3 milliards de dirhams marocains (environ 278 millions d'euros) pour soutenir la mise en œuvre du programme de valorisation des déchets ménagers et assimilés en RDF. L'initiative sera supervisée par un « acteur central » contrôlé par l'État marocain et regroupant toutes les parties prenantes au niveau national. Cet acteur aura trois missions principales à savoir déployer la

stratégie nationale de gestion des déchets ménagers et assimilés, soutenir techniquement et financièrement les collectivités territoriales, et gérer la régulation.

Le gouvernement de Mohammed VI prévoit aussi, à travers son plan d'action pour une transition vers une économie circulaire d'ici à 2030, d'instaurer la Responsabilité élargie du producteur (REP), afin de mieux gérer les déchets industriels. L'objectif étant d'obliger les producteurs à prendre en compte des enjeux environnementaux tout au long de la chaîne de production, et à gérer les déchets issus de leurs produits commercialisés.

afrik21.africa

Mesures stratégiques

L'Etat envisage de réduire sa masse salariale à 35% d'ici 2028

(Agence Ecofin) - Selon la Commission kényane des salaires et rémunérations, l'Etat consacre près de la moitié des recettes totales à la masse salariale. Pour l'exercice 2021-22, le ratio masse salariale/recettes était de 47,06%, selon les données officielles.

Au Kenya, le gouvernement a annoncé la réduction de la masse salariale de l'Etat de 43% actuellement à 35%. L'information a été rapportée par Kenya News Agency citant la Commission des salaires et rémunérations (SRC).

Moses Kuria (photo), ministre de la Fonction publique, a souligné que cette mesure stratégique s'inscrit dans une démarche globale visant à promouvoir l'équité et le professionnalisme au sein du secteur public. « Il

est impératif de mettre fin aux conventions collectives de travail basées sur les professions afin de garantir un système équitable et ordonné de traitement et de négociation des accords collectifs », a-t-il déclaré. Cette réduction progressive de la masse salariale sera mise en œuvre sur plusieurs années, avec un rapport entre la masse salariale et les recettes ordinaires qui diminuera de manière significative au cours des exercices à venir. Selon les déclarations du responsable, ce



rapport passera de 47,06% pour l'exercice 2021/2022 à 43,54% pour l'exercice 2022/2023, puis à 40,45% pour l'exercice 2024. Cette annonce survient dans un contexte socio-économique tendu alors que les agents de santé du pays sont en grève depuis le 15 mars 2024 réclamant le paiement de leurs arriérés de sa-

laire et l'embauche immédiate de médecins stagiaires. Depuis 2022, le salaire minimum est de 15 201 shillings kényans, soit 115,4 \$. Mais d'après les données du Bureau national des statistiques (KNBS), les prix de la nourriture, du logement, de l'électricité, de l'eau et du gaz ont augmenté respectivement

de 5,8 % et 8% entre mars 2023 et mars 2024.

Pour rappel, le Kenya est confronté à une dette extérieure importante, représentant 54,7% de son PIB en 2023, selon le Trésor national. Dans cette optique, les autorités kényanes se tournent vers les emprunts domestiques et les prêts concessionnels accordés par les bailleurs de fonds multilatéraux pour réduire le fardeau de sa dette et financer le déficit budgétaire qui s'est élevé à 5,6% du PIB pour l'exercice 2022-23.

Selon la SRC, près de la moitié des recettes totales du Kenya, soit 47,3%, sont consacrées à la masse salariale tandis que près de 60% sont allouées au remboursement de la dette.

Bassar/Elections législatives et régionales

Hatim Tchaboré et Bonfoh Loukouman mobilisent les populations des quartiers dans la Commune 3

Les candidats du parti Union pour la république (UNIR) dans Bassar continuent de poursuivre leur opération de charme. Ce mercredi 17 avril 2024, les candidats Tchaboré Hatimi et Bonfoh Loukouman, étaient face aux populations d'autres quartiers dans la commune 3. En plus de les appeler à sortir massivement le jour du vote pour voter UNIR, il s'agissait également de montrer comment voter.

Dans leurs interventions, les deux candidats, ont rappelé, le politique qui nous permet aujourd'hui, d'être un pays de paix et un pays stable. Ils ont appelé à ne pas se laisser aller à des intimidations et à des promesses fallacieuses. « C'est ensemble avec vous,

et ce grâce à la politique pragmatique de son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé que nous allons développer notre milieu, Bassar tout entier, notre région et partant tout le Togo. Le vote du 29 avril est donc important et nous ne devons pas nous amuser. Préparez-vous

pour aller voter massivement UNIR le 29 avril », a laissé entendre Bonfoh Loukouman.

« Vous aurez le 29 avril prochain à faire un choix dans le cadre des élections législatives et régionales. Des élections qui marqueront un tournant décisif pour notre

pays. Je vous invite à faire un choix utile, le choix de la paix et de la stabilité, le choix qui garantit un engagement sans faille à nos côtés pour nos activités quotidiennes. Ce choix, c'est bien UNIR. Votez tous UNIR, pour permettre au chef de l'Etat, son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, de continuer sa politique salvatrice dans le domaine de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et du commerce, qui sont nos activités princi-

pales et qui nous permettent de vivre. Votez UNIR, pour le renforcement des liens de fraternité entre tous les fils et filles du Togo et du vivre ensemble. Je sais que le chef de l'Etat sait compter sur vous. J'allais dire sur nous tous qui sommes ici. Alors mobilisons-nous le 29 avril prochain pour aller voter UNIR », a renchéri Tchaboré Hatimi.

<https://togodailynews.tg>

Traumatologie

Les journalistes outillés sur la problématique de prise en charge des fractures

Au Togo, l'AO Alliance, grâce à son projet pays, met les bouchées doubles pour l'amélioration des soins aux patients traumatisés, surtout en traumatologie routière. C'est dans cette optique qu'elle a organisé, le samedi dernier, un séminaire d'information, d'éducation et de communication à l'attention des professionnels des médias sur la problématique de la prise en charge des fractures.

Environ une trentaine de journalistes ont pris part au séminaire. L'objectif des initiateurs est de faire des professionnels des médias les ambassadeurs de la lutte en leur donnant les notions de base sur la pratique et les soins en traumatologie-orthopédie, de leur faire comprendre les enjeux que représentent, sur le plan national, les patients victimes du traumatisme et des fractures et en leur fournissant les outils nécessaires pour pouvoir traiter les problèmes de manière appropriée. Lors de cet événement, les

communications ont porté sur les problématiques de la traumatologie routière et l'initiative pays de l'AO Alliance pour le Togo ; l'état actuel de la traumatologie au Togo ; les généralités sur les fractures et leur traitement, ainsi que la place du traitement traditionnel dans les cas de fractures.

Selon le Dr Gamal AYOUBA, secrétaire général de l'OA Alliance Togo et chirurgien orthopédiste traumatologue, la traumatologie ne traite pas seulement les personnes victimes d'accidents de la route, mais également

les maladies telles que le cancer des os, les infections, l'arthrose, les tumeurs...

« Nous ne traitons pas uniquement les victimes d'accidents de la route, mais aussi les personnes atteintes d'autres maladies que nous prenons en charge. Il est important que la population soit informée par le biais des médias sur les traitements et les soins prodigués, ainsi que sur les coûts et les délais de prise en charge. Il y a 10 ans, l'état de la traumatologie n'était pas ce qu'il est aujourd'hui, et il reste encore des progrès à faire », a-t-il souligné.

Concernant la place du traitement traditionnel dans le traitement des fractures, le Dr Gamal AYOUBA a souligné les causes et les conséquences de ce type de traitement. Selon lui, le faible niveau économique, le coût des soins, les croyances et le manque d'information favorisent le recours aux traitements traditionnels, avec des conséquences dramatiques et handicapantes.

« La recherche de soins chez les tradithérapeutes est un phénomène sociétal avec des causes et des conséquences. Même des personnes aisées consultent ces praticiens qui proposent des traitements qui peuvent être bénéfiques, mais qui peuvent aussi entraîner des conséquences dramatiques. Il est donc important de souligner que les

traitements proposés par ces tradithérapeutes sont connus, mais qu'ils ne devraient pas aller au-delà de leurs compétences », a précisé le Dr Gamal AYOUBA, secrétaire général de l'OA Alliance Togo et chirurgien orthopédiste traumatologue.

Cette rencontre ouvre ainsi la voie à une communication continue de l'OA Alliance Togo afin de permettre à la population d'avoir accès à des informations fiables grâce aux médias. Rappelons que l'AO Alliance est un organisme de développement à but non lucratif dédié à l'amélioration des soins aux fractures pour les patients dans les pays à revenus faibles et intermédiaires.

lintegral.tg

Sport/ Football

Une délégation de la fondation SEA a discuté ce mardi du jubilé de Sheyi Adébayor avec le président de la FTF

Le colonel Guy Kossi Akpovy, président de la Fédération Togolaise de Football (FTF), a reçu ce mardi 16 avril une délégation de la fondation SEA.

Les échanges entre le patron de la FTF et la délégation de la fondation SEA, conduite par son vice-président, Boris SEGBE-NOU, ont été l'occasion de discuter des préparatifs du jubilé

de fin de carrière d'Emmanuel Adebayor, l'ancien capitaine des Éperviers, prévu pour le mois de juillet.

« Nous avons rencontré le président de la Fédération Togolaise de Football ce jour,

d'abord pour lui transmettre un message d'amitié du président la fondation SEA, Sheyi Adébayor. Ensuite discuté de l'organisation prochaine du jubilé de Sheyi Adébayor, un jubilé qui va mettre un terme officiel à sa carrière de football international », a déclaré le chef de la délégation, Boris SEGBE-NOU.

Monsieur SEGBE-NOU a éga-

lement partagé un aperçu du programme du jubilé de l'ancien capitaine des Éperviers : « Le vendredi 19 juillet on aura un marathon des jeunes dans toute la ville de Lomé, ensuite dans l'après-midi un match féminin de football et un concert géant le samedi 20 juillet au stade de Kégué avec des artistes africains et des artistes de renommée mondiale

et l'apothéose sera le match de gala à 15 heures au stade de Kégué le dimanche 21 juillet avec des star du football et le diner de gala dans la soirée ». Rappelons que la fondation SEA est une organisation à but non lucratif fondée par la star du football togolais, Emmanuel Adebayor.

<https://www.ftftogo.com/>



BANQUE D'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DE LA CEDEAO
ECOWAS BANK FOR INVESTMENT AND DEVELOPMENT
BANCO DE INVESTIMENTO E DE DESENVOLVIMENTO DA CEDEAO

Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO



Transformer les Communautés de la CEDEAO

LinkedIn BIDC-EBID

YouTube BIDC_EBID

X @BIDC_EBID

Facebook EBIDofficial

www.bidc-ebid.org

bidc@bidc-ebid.org